

**Rénovation et extension de la voirie, du marquage routier, des installations
de régulation du trafic et réfection d'ouvrages
Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics
Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau
et échanges périodiques des compteurs d'eau
Remplacement et extension ordinaires des réseaux des Services industriels**

CREDITS-CADRE ANNUELS 2011

Préavis n° 2010/54

Lausanne, le 27 octobre 2010

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite l'octroi d'un ensemble de crédits-cadre d'investissement du patrimoine administratif pour l'exercice 2011 d'un montant total de 43'950'000 francs.

Le premier crédit est de 6'210'000 francs, dont 5'210'000 francs sont nécessaires à la couverture des frais de rénovation, d'adaptation et d'extension de la voirie, des espaces publics et d'ouvrages, ainsi qu'à la remise en état du marquage routier et des boucles inductives de détection des véhicules faisant suite à ces interventions. Le solde, soit 1'000'000 de francs, concerne la rénovation et l'extension des installations de régulation du trafic.

Le deuxième crédit est de 2'610'000 francs pour les frais de réfection et d'extension ordinaires du réseau des collecteurs publics

Le troisième crédit s'élève à 8'900'000 francs pour les frais de réfection et d'extension ordinaires du réseau de distribution d'eau, ainsi que pour l'échange périodique des compteurs d'eau. Un subside de l'ECA, de l'ordre de 620'000 francs, sera porté en recettes d'investissement.

Le quatrième crédit, d'un montant de 25'630'000 francs, permet de couvrir les frais de réfection et d'extension des réseaux de distribution du gaz, du chauffage urbain, de l'électricité et du multimédia. La facturation de la main d'œuvre interne sur les projets financés par ce crédit, estimée à 4'200'000 francs, sera portée en recettes sur les budgets de fonctionnement y relatifs. En outre, des recettes d'investissement (participation de tiers) seront facturées pour un montant estimé à 1'900'000 francs.

Enfin, le cinquième crédit de 600'000 francs permet de financer les travaux de réfection de surfaces privées communales dont la gestion et l'entretien incombe au Service du logement et des gérances.

2. Préambule

Pour éviter une inflation de préavis, optimiser la coordination technique et financière des projets, permettre une plus grande rapidité d'intervention en supprimant les délais d'obtention des crédits spécifiques et offrir la souplesse d'adaptation nécessaire face aux circonstances imprévisibles ou urgentes, la Municipalité présente une demande groupée de crédits annuels pour l'ensemble des services communaux en charge du

domaine public et des réseaux. Ainsi, depuis 2009, les projets des Services industriels et ceux de la Direction des travaux sont intégrés dans le même dossier afin de favoriser une coordination, par projet, conformément à la liste de planification des chantiers annexée à la présente demande de crédits. Dès l'exercice 2011, par son Service du logement et des gérances, la Direction culture, logement et patrimoine coordonne également ses interventions sur les parcelles privées communales, notamment les chemins et les routes d'accès ou de desserte, avec les services gestionnaires des réseaux.

De plus, cette méthode devrait limiter les risques qu'un service ne puisse financer, faute de moyens, sa participation à un projet, rendant ainsi caduque le principe même de la planification et de la coordination des chantiers communaux.

Les montants alloués sont à considérer comme des crédits-cadre, subdivisés en sous-crédits distincts, qui sont ouverts en fonction des divers travaux à entreprendre durant l'année. L'ouverture d'un sous-crédit à valoir sur le crédit de réfection et d'extension d'une année échue n'est pas autorisée. Les sous-crédits sont exploités comme des crédits d'investissement.

3. Exposé

3.1 Service des routes et de la mobilité

3.1.1 Divisions « Planification & Projets » et « Construction & Exploitation »

Conformément aux dispositions contenues dans la Loi cantonale sur les routes du 10 décembre 1991 (art. 3, 7, 20 et 56), la construction et l'entretien des routes communales et des routes cantonales en traversée de localité sont du ressort des communes territoriales. L'application des dispositions légales en la matière est dévolue, pour ce qui concerne la Ville de Lausanne, au service des routes et de la mobilité de la Direction des travaux.

Dans le Plan directeur communal¹, des principes d'aménagement visant à améliorer la qualité des espaces publics et la sécurité des usagers ont été développés. Le crédit-cadre permet de financer la réalisation d'un certain nombre d'aménagements prévus ci-dessous en lettre c). Les travaux découlant de ces obligations, de natures très diverses, peuvent néanmoins être résumés en trois groupes principaux, à savoir :

- a) les travaux d'entretien ordinaire de la voirie, qui comprennent la pose d'enduits superficiels, le renouvellement des revêtements bitumineux sur les chaussées et les trottoirs, ainsi que la remise en état d'éléments tels que bordures, caniveaux, entourages d'arbres, barrières, etc. Ces opérations saisonnières, facilement planifiables, sont financées chaque année par le budget de fonctionnement ;
- b) les travaux importants relatifs à des réalisations nouvelles et des reconstructions de la voirie ou d'ouvrages d'art, qui sont mis en œuvre sur la base d'études et de programmes particuliers et pour lesquels les investissements font l'objet de demandes de crédits par la voie de préavis spécifiques ;
- c) les travaux de rénovation et d'extension de la voirie que l'on peut qualifier de moyenne à faible importance. Il s'agit notamment :
 - des travaux de rénovation, d'adaptation et d'extension de la voirie en relation avec des dégradations et des réaménagements de l'espace public ou induits par des constructions privées, y compris les aménagements d'intérêt public sur des terrains cédés à la Ville lors de procédures d'autorisation de construire ;
 - des rénovations de la voirie entraînées par des modifications ou des développements des réseaux de conduites industrielles et de collecteurs ;
 - des rénovations d'ouvrages d'art ;

¹ BCC 1995, tome II, rapport-préavis n°79, pp. 222 et ss

- des rénovations d'édicules publics comprenant la remise en état de portes, fenêtres, carrelages et installations sanitaires par les artisans des ateliers et magasins de la Ville et les professionnels de la maçonnerie de l'unité « Travaux ».

Le financement de ces travaux par le budget de fonctionnement n'est pas approprié car il ne s'agit pas d'entretien proprement dit, mais plutôt de rénovations et d'aménagements localisés. De plus, les chantiers chevauchent souvent deux voire trois années civiles et les montants mis en jeu dépassent le cadre usuel du budget.

3.1.2 Divisions « Construction & Exploitation » et « Ateliers et magasins de la Ville »

Nombre de chantiers et de nouveaux aménagements se font sans que les montants nécessaires à leur financement soient inclus dans les préavis ad hoc, en particulier s'agissant de la signalisation lumineuse et d'autres petites interventions non coordonnées. Il est en outre nécessaire que le service puisse également assurer l'exécution rapide de modifications locales non planifiées du marquage et de la signalisation.

En outre, la centrale du trafic a été remplacée en 2007 en raison de sa vétusté et de la difficulté à trouver des pièces de rechange. Le nouveau modèle permet une analyse plus fine des paramètres de trafic tels que les comptages, les plans de feux, le contrôle de la qualité de la régulation du trafic, ainsi que le paramétrage des contrôleurs, le stockage des plans de feux, l'archivage des données de comptages, etc. Le coût total de cette rénovation, planifiée sur 9 ans dès le crédit-cadre 2007, est devisé à quelque dix millions de francs. Pour 2011, il s'agira de poursuivre le remplacement des installations de télé-circulation, de la signalisation lumineuse et de la fibre optique qui a débuté en 2008.

3.2 Service d'assainissement

La Loi cantonale du 3 décembre 1957 sur la police des eaux dépendant du domaine public (art. 5) stipule que la surveillance et l'entretien des cours d'eau naturels incombent aux communes. La Loi cantonale du 17 septembre 1974 sur la protection des eaux contre la pollution (art. 20 et 27) impose aux communes l'obligation d'organiser la collecte et l'évacuation des eaux usées et de pourvoir à l'entretien et au fonctionnement régulier des collecteurs publics. Les travaux découlant de ces obligations peuvent, dans une certaine mesure, être planifiés et coordonnés sur un exercice annuel. Il n'est cependant pas possible de prévoir les situations nécessitant une intervention urgente. Ainsi, et afin d'éviter une multitude de préavis, une demande de crédit globale est présentée pour chaque nouvel exercice. Cette pratique a été introduite en 1984 pour financer les travaux :

- de réfection et de remplacement de collecteurs existants ;
- de mise en séparatif de réseaux unitaires existants ;
- d'extension du réseau des collecteurs publics ;
- de réfection du lit des cours d'eau naturels.

Les interventions d'urgence effectuées sur différents collecteurs de manière ponctuelle sont financées à la fois par le budget et par le crédit-cadre annuel, en fonction de la durée et du type de travaux à engager.

3.3 eauservice

Par rénovation et extensions du réseau de distribution d'eau, il faut entendre l'ensemble des travaux accomplis annuellement sur le réseau d'eau potable et qui peut se résumer comme suit :

- remplacement de conduites vétustes ou de calibre insuffisant ;
- modifications et prolongements de tracés ;
- pose de nouvelles conduites.

Les échanges périodiques des compteurs concernent le remplacement de postes de mesure (compteurs, clapets, filtres, brise-jet) installés chez les clients depuis plus de 13 ans.

Depuis 2003, eauservice collabore avec les installateurs sanitaires pour effectuer une partie des changements des postes de mesure. Au vu de cette expérience qui, à ce jour, donne entière satisfaction,

eauservice souhaite poursuivre cette démarche en 2011 en sous-traitant partiellement ce travail aux entreprises privées pour atteindre l'objectif de révision de quelque 1'200 compteurs pour l'année 2011.

3.4 Service du logement et des gérances

Dans le cadre de la gestion des immeubles du patrimoine financier de la Ville de Lausanne, le Service du logement et des gérances (SLG) gère plus de cent parcelles privées communales dont certaines sont assimilées à du domaine public. Les chemins d'accès, les pistes cyclables, les aménagements routiers et les trottoirs existants sur ces parcelles nécessitent des réfections périodiques ou ponctuelles en matière de revêtements, de marquages, de canalisations ou pour tout autre nature de travaux d'entretien inhérent à des objets de ce type. Outre les aspects budgétaires, ce genre de travaux nécessite des compétences et des connaissances en matière de génie civil qui sont réunies au sein de la Direction des travaux, plus particulièrement au Service des routes et de la mobilité. Afin d'éviter une inflation de préavis pour des objets de ce type, dans le but d'uniformiser les pratiques au sein de l'administration pour la gestion des projets de génie civil, de limiter les frais et surtout de permettre une plus grande rapidité d'intervention, il a été décidé d'intensifier la collaboration entre services. Dès lors, le SLG intègre ses besoins prioritaires en matière de réfection routière et de revêtement de surface dans le crédit-cadre annuel interdirections. Les travaux annoncés sont ainsi coordonnés avec les services partenaires au cours de l'année.

Outre des interventions ponctuelles pour la réfection de revêtements de surface sur des parcelles communales, une intervention d'importance a été coordonnée pour la réfection du chemin de l'Usine à Gaz, à Renens. L'état de la chaussée et plus généralement les aménagements de surface, comme le stationnement par exemple, font l'objet de réclamations régulières de la part de différents usagers (théâtre Kleber-Meleau, Commune de Renens, Police de l'Ouest, Service d'assainissement de la Ville de Lausanne (CIL), etc...). La sécurité des piétons et des cyclistes est en outre insatisfaisante et l'état de la chaussée nécessite une réfection complète.

3.5 Services industriels

Par rénovation et extensions ordinaires, il faut entendre l'ensemble des travaux accomplis annuellement sur les réseaux de distribution et qui peut se résumer comme suit :

- remplacement d'installations vétustes ou de calibre insuffisant ;
- modifications et prolongements de tracés ;
- pose de nouvelles conduites et de câbles, construction de postes de transformation ;
- remplacement et pose de nouveaux compteurs ;
- développement et renouvellement des installations d'éclairage public.

4. Situation des crédits-cadre annuels ouverts au 30 septembre 2010

4.1 Service des routes et de la mobilité

Année	Crédit octroyé (y.c compléments) Fr.	Montants payés et engagés Fr.	Remarques
2008	¹ 5'600'000.00	5'459'831.00	Décomptes finaux en cours d'élaboration. Les comptes seront équilibrés et ne présenteront pas de dépassement lors du bouclage du crédit à fin 2010
2009	4'650'000.00	4'622'051.00	Tous les chantiers sont achevés. Factures finales attendues pour certains. Aucun dépassement prévu lors du bouclage probable du crédit à fin 2011
2010	5'980'000.00	4'065'381.00	Plusieurs chantiers sont en cours (Bonne-Espérance, Esplanade, Grand-Pré, Sévery-Risoux, Rond-Point, Crêt) et d'autres projets doivent encore être adjugés d'ici la fin de l'année 2010. Aucun dépassement prévu lors du bouclage du crédit à fin 2012

¹ y compris crédit complémentaire de fr. 1'150'000.00, préavis n° 2008/13 du 02.04.2008

4.2 Service d'assainissement

Année	Crédit octroyé (y.c compléments) Fr.	Montants payés et engagés Fr.	Remarques
2008	¹ 2'680'000.00	2'293'030.00	Tous les chantiers sont achevés et les décomptes finaux établis. Le crédit-cadre sera probablement bouclé en 2011, sans dépassement par rapport au crédit octroyé
2009	2'500'000.00	2'327'802.00	Deux chantiers (Eugène-Rambert et Chablère/Steinlein) sont en voie d'achèvement. Les décomptes finaux seront établis dans le courant du 1 ^{er} semestre 2011. Aucun dépassement prévu lors du bouclage probable du crédit à fin 2012
2010	2'600'000.00	1'992'485.00	Tous les chantiers sont adjugés et financés. Ceux en cours seront achevés courant 2011. Aucun dépassement n'est prévu lors du bouclage probable du crédit à fin 2013

¹ y compris crédit complémentaire de fr. 330'000.00, préavis n° 2008/13 du 02.04.2008

4.3 eauservice

Année	Crédit octroyé (y.c compléments) Fr.	Montants payés et engagés Fr.	Remarques
2008	¹ 6'020'000.00	5'472'595.00	Les dépenses liées aux échanges de compteurs ont été inférieures de 250'000 francs par rapport aux prévisions. Remplacement et extension des conduites : un chantier en cours de réalisation (En Bellevue à Renens). Le crédit-cadre présentera une économie de l'ordre de 250'000 francs en raison, notamment, de rentrées de soumissions favorables au niveau des prix unitaires
2009	8'280'000.00	6'905'373.00	Treize chantiers sont en cours de réalisation pour des dépenses projetées d'environ 1'300'000 francs. Aucun dépassement prévu lors du bouclage probable du crédit à fin 2011
2010	8'520'000.00	3'706'183.00	La campagne d'échange de compteurs a été conforme aux prévisions avec une dépense de 1'000'000 francs. Cinq chantiers sont terminés et vingt-deux autres sont en cours de réalisation pour un montant engagé de 2'300'000 francs. Neuf autres seront encore financés d'ici la fin de l'année pour un investissement de l'ordre de 1'400'000 francs. Pas de dépassement prévu lors du bouclage probable du crédit à fin 2013

¹ y compris crédit complémentaire de fr. 820'000.00, préavis n° 2008/13 du 02.04.2008

4.4 Service du gaz et du chauffage à distance

4.4.1 Distribution de gaz

Année	Crédit octroyé (y.c compléments) Fr.	Montants payés et engagés Fr.	Remarques
2008	10'500'000.00	9'655'025.00	Factures finales attendues. Le crédit-cadre sera probablement bouclé à fin 2010
2009	9'000'000.00	6'594'721.00	Plusieurs chantiers sont en cours ou terminés et dans l'attente de la facture finale (Isabelle-de-Montolieu, Gilly, Mont s/Rolle, Lutry). Main d'œuvre interne et intérêts intercalaires encore à comptabiliser
2010	10'300'000.00	6'312'994.00	Un certain nombre de chantiers doivent encore être financés d'ici

			la fin de l'année 2010 (Lausanne : Grangette, Mont-d'Or, Chantemerle, Belle-Rose. Prilly, Mont s/Rolle, Gilly, Préverenges, Ecublens, Le Mont s/Lausanne). Main d'œuvre et intérêts intercalaires encore à comptabiliser
--	--	--	--

4.4.2 Chauffage à distance

Année	Crédit octroyé (y.c compléments) Fr.	Montants payés et engagés Fr.	Remarques
2008	7'000'000.00	5'969'569.00	Divers chantiers seront terminés dans le courant 2011 (Lausanne : Ouchy-Rasude, Beau-Séjour et Chablais)
2009	7'190'000.00	4'114'491.00	Plusieurs chantiers sont en cours et seront terminés en 2010, voire 2011 (Lausanne : Ouchy-la Poste, Biopôle local échangeur et raccordement, étape 1). Main d'œuvre et intérêts intercalaires encore à comptabiliser
2010	8'530'000.00	5'559'837.00	Divers raccordements en cours. D'autres doivent encore être financés en 2010, dont le pousse-tube sous l'autoroute (STEP). Main d'œuvre et intérêts intercalaires encore à comptabiliser

4.5 Service de l'électricité

Année	Crédit octroyé (y.c compléments) Fr.	Montants payés et engagés Fr.	Remarques
2008	¹ 3'800'000.00	3'530'000.00	Factures finales attendues pour certains chantiers
2009	5'330'000.00	2'895'000.00	Les travaux liés à des postes de transformation ne sont pas encore achevés. Economies et report de charges pour l'éclairage public : main d'œuvre interne facturée aux projets est inférieure aux prévisions et le chantier du Bugnon initialement prévu dans le crédit-cadre est financé par le biais d'un préavis spécifique
2010	4'350'000.00	1'690'000.00	Chantiers sont en cours de réalisation. Ils se poursuivront en 2011

¹ y compris crédit complémentaire de fr. 600'000.00, préavis n° 2009/47 du 19.08.2009

4.6 Service du multimédia

Année	Crédit octroyé (y.c compléments) Fr.	Montants payés et engagés Fr.	Remarques
2008	¹ 2'600'000.00	2'330'656.00	Factures finales attendues. Le crédit-cadre sera probablement bouclé à fin 2011
2009	² 2'660'000.00	2'610'614.00	Des chantiers sont en voie d'achèvement ; factures finales attendues. Le crédit-cadre sera probablement bouclé à fin 2012
2010	³ 4'570'000.00	3'861'902.00	Plusieurs chantiers de raccordement au télé-réseau sont en cours de réalisation. Le crédit-cadre sera probablement bouclé à fin 2013

¹ y compris crédit complémentaire de fr. 600'000.00, préavis n° 2008/47 du 22.10.2008

² y compris crédit complémentaire de fr. 60'000.00, préavis n° 2008/50 du 29.10.2008

³ y compris crédit complémentaire de fr. 2'000'000.00, préavis n° 2010/33 du 14.07.2010

5. Interventions prévues en 2011

5.1 Service des routes et de la mobilité

L'ouverture des chantiers du Service des routes et de la mobilité est tributaire, entre autres, des travaux de canalisations entrepris par les services communaux, de la planification des chantiers de constructions privées, des décisions préavisées par le Comité des espaces publics à l'intention de la Municipalité quant à l'aménagement de la voirie, de la nécessité et de l'urgence de remettre en état, de renforcer ou de remplacer certains tronçons de routes et ouvrages.

Rénovation et réaménagement des espaces publics fr. 900'000.00

- Réfections localisées, trottoirs, places, îlots de sécurité, bastions, zones 30, arrêts tl, y compris les aménagements sur des terrains cédés à la Ville lors de procédures d'autorisation de construire

Travaux de marquage routier, de signalisation et de régulation fr. 190'000.00

- Remise en état du marquage routier, de la signalisation, des boucles inductives de détection des véhicules et de la régulation lumineuse après les travaux des différents services communaux intervenant sur la voirie ou suite à la réalisation de nouveaux projets

Travaux liés aux remplacements et extensions ordinaires des réseaux de conduites souterraines fr. 3'135'000.00

- Les lieux d'intervention sont dépendants des travaux financés par les crédits d'extension des Services industriels, du Service d'assainissement et de **eauservice**, selon liste ci-jointe
- Travaux non planifiées (divers et imprévus) en relation avec des interventions sur les réseaux souterrains (fuites, par exemple)

fr. 375'000.00

Rénovation d'ouvrages fr. 360'000.00

- Murs, ponts, ouvrages portuaires et divers

Rénovation d'édicules publics fr. 150'000.00

- Fournitures pour les unités artisanales des ateliers et magasins de la Ville

Fournitures pour l'unité "Travaux" fr. 100'000.00

Système d'exploitation des transports – 5^{ème} étape

- Remplacement des installations de télé-circulation, de la signalisation lumineuse et de la fibre optique

fr. 1'000'000.00

Total fr. 6'210'000.00

=====

5.2 Service d'assainissement

Les campagnes de contrôles du réseau d'évacuation effectuées, soit dans le cadre de l'établissement du Plan général d'évacuation des eaux, soit en relation avec la coordination des chantiers, ont mis en évidence un état d'altération des canalisations de plus en plus important. Dès lors, de par la planification et la coordination entre les services communaux, et au vu des besoins de réfection et de mise en conformité des réseaux publics, il est nécessaire d'envisager les interventions listées dans le tableau annexé au présent préavis s'agissant de la réfection, du renouvellement et de la mise en séparatif du réseau.

Il convient de souligner les besoins en matière de réfection de collecteurs afin de limiter les risques de pollution du milieu naturel. Ainsi, les principales faiblesses détectées sur les réseaux de collecteurs inspectés sont prévues d'être traitées en priorité et la réhabilitation des tronçons les plus endommagés aura un impact immédiat et positif sur le bilan pollutif du système.

Renouvellement et mise en séparatif du réseau

- Remplacement de conduites vétustes et extensions ordinaires du réseau des collecteurs publics, prolongements de tracés existants, travaux urgents **fr. 2'610'000.00**

=====

Il convient encore de relever que, même si la réalisation de ces objets est planifiée, souvent de longue date, elle dépend de facteurs extérieurs non maîtrisables comme par exemple l'urgence d'autres projets survenant en cours d'année ou la réalisation d'aménagements importants. Les travaux faisant l'objet du présent préavis sont le reflet du programme à court terme et ne sont pas exhaustifs.

5.3 eauservice

L'ouverture des chantiers d'extension dépend notamment des décisions prises par les Services industriels, la Direction des travaux, les communes alimentées en énergie par la Ville de Lausanne, l'Etat de Vaud et Swisscom. Les facteurs qui ont influé pour établir le programme des travaux 2011 sont :

- les différents programmes des administrations et des entreprises privées relatifs aux travaux de fouille à exécuter ;
- la disponibilité du personnel du service ;
- les modifications de tracés ;
- les demandes imprévisibles de raccordements de lotissement ou bâtiments ;
- les ruptures ayant occasionné d'importants dégâts à la chaussée.

Réseau de distribution

- Remplacement et extension de canalisations à Lausanne : fr. 4'055'000.00
(dont 275'000.00 pour le remplacement de conduites en fonte)
- Remplacement et extension de canalisations hors Lausanne : fr. 2'645'000.00 fr. 6'700'000.00
(dont 110'000.00 pour le remplacement de conduites en fonte)

Remplacement et extension de conduites sur la route du Golf fr. 1'200'000.00
(projet de l'Etat de Vaud)

Echange de compteurs

- Fourniture du poste de mesure : fr. 800'000.00
- Sous-traitance : fr. 200'000.00 fr. 1'000'000.00

Total **fr. 8'900'000.00**

=====

La réfection complète de la route du Golf est induite par une requalification de son statut par les services de l'Etat de Vaud qui en ont très récemment informé les services de l'Administration lausannoise.

L'Etablissement Cantonal d'Assurance incendie (ECA) subventionne la Ville à hauteur de 10 % des montants consacrés aux travaux d'extension et de remplacement de conduites de distribution. Pour 2011, ce subside est estimé à 620'000 francs.

5.4 Service du logement et des gérances

Dans le cadre de la gestion des immeubles du patrimoine financier de la Ville de Lausanne, le Service du logement et des gérances assume notamment la gestion de plus de cent parcelles privées communales dont certaines sont assimilées à du domaine public. Les chemins d'accès, les pistes cyclables, les aménagements routiers et les trottoirs existants sur ces parcelles nécessitent des réfections périodiques ou ponctuelles en matière de revêtements, de marquages, de canalisations ou pour tout autre nature de travaux d'entretien inhérent à des objets de ce type.

Entretien de parcelles communales privées

- Reconstruction du chemin de l'Usine à Gaz	fr. 300'000.00
- Entretien de parcelles et réfection de revêtements de surface	<u>fr. 300'000.00</u>
Total	fr. 600'000.00

=====

5.5 Service du gaz et du chauffage à distance

L'ouverture des chantiers d'extension dépend notamment des décisions prises par les Services industriels, conformément aux planifications du Plan directeur, des demandes d'approvisionnement provenant des communes alimentées en énergie par la Ville de Lausanne, ainsi que du lancement de travaux annoncés par d'autres services de la Ville et des communes périphériques. Les facteurs qui influenceront sur les décisions en 2011 sont les suivants :

- les différents programmes des administrations et des entreprises privées relatifs aux travaux de fouilles à exécuter ;
- l'avancement des études ;
- la disponibilité du personnel ;
- les modifications de tracés ;
- les demandes imprévisibles de raccordements de lotissements ou de bâtiments ;
- la réfection des chaussées.

Réseau de distribution du gaz

Remplacement de conduites

- A Lausanne :	fr. 1'630'000.00	
- Hors Lausanne :	<u>fr. 5'090'000.00</u>	fr. 6'720'000.00

Remplacement de conduites en fonte

- Hors Lausanne		fr. 1'750'000.00
-----------------	--	------------------

Pose de nouvelles conduites

- A Lausanne :	fr. 190'000.00	
- Hors Lausanne :	<u>fr. 860'000.00</u>	fr. 1'050'000.00

Compteurs

- Remplacement et pose de nouveaux compteurs :		fr. 480'000.00
--	--	----------------

Réseau de distribution du chauffage à distance

Pose de nouvelles conduites

- A Lausanne :		fr. 7'690'000.00
----------------	--	------------------

Compteurs

- Remplacement et pose de nouveaux compteurs :		<u>fr. 540'000.00</u>
--	--	-----------------------

Total		fr. 18'230'000.00
--------------	--	--------------------------

=====

Pour information, le total ci-dessus comprend des intérêts intercalaires de 330'000 francs, ainsi que de la main d'œuvre interne pour 2'815'000 francs. Des recettes d'investissement (participation de tiers) seront facturées en 2011 pour un montant estimé à 100'000 francs.

5.6 Service de l'électricité

L'ouverture des chantiers d'extension dépend notamment des décisions prises par les Services industriels conformément aux planifications du Plan directeur, des demandes d'approvisionnement des clients, ainsi que du lancement de travaux annoncés par d'autres services de la Ville et des communes périphériques. Les facteurs qui influenceront sur les décisions en 2011 sont les suivants :

- les demandes de raccordement de lotissements et de bâtiments ;
- les besoins d'extension et de renforcement des réseaux de basse et moyenne tension ;
- l'avancement des études et des mises à l'enquête.

Réseau de distribution de l'électricité

Construction de nouveaux postes de transformation

- Sur les communes desservies : fr. 1'000'000.00

Extension du réseau moyenne et basse tension

- Nouveaux branchements clients : fr. 750'000.00
- Autres extensions moyenne et basse tension : fr. 500'000.00 fr. 1'250'000.00

Compteurs

- Remplacement et pose de nouveaux compteurs : fr. 980'000.00

Eclairage public

- Extension, remplacement et mise en conformité du réseau fr. 1'120'000.00

Total **fr. 4'350'000.00**

=====

Le total ci-dessus comprend des intérêts intercalaires de 70'000 francs, ainsi que de la main d'œuvre interne pour 1'385'000 francs. Des recettes d'investissement (participation de tiers et finances d'équipement) seront facturées en 2011 pour un montant estimé à 1'600'000 francs.

5.7 Service du multimédia

L'ouverture des chantiers d'extension dépend notamment des décisions prises par les Services industriels, conformément aux planifications du Plan directeur, des demandes d'approvisionnement des clients, ainsi que du lancement de travaux annoncés par d'autres services communaux. Les facteurs qui influenceront sur les décisions en 2011 sont les suivants :

- les différents programmes des administrations et des entreprises privées relatifs aux travaux de fouilles à exécuter ;
- l'avancement des études ;
- la disponibilité du personnel ;
- les modifications de tracés ;
- les demandes imprévisibles de raccordement de lotissements ou de bâtiments ;
- la réfection des chaussées.

Réseau du multimédia

Extension du télé-réseau

- Développement et raccordement : fr. 2'150'000.00

Extension du réseau télécom

- Développement de la fibre optique :	fr. 900'000.00
Total	fr. 3'050'000.00

=====

Des recettes d'investissement (participation de tiers) seront facturées en 2011 pour un montant estimé à 200'000 francs.

6. Plan des investissements

Les crédits demandés dans le présent préavis figurent au Plan des investissements pour les années 2011 à 2014 pour un montant de 41'400'000 francs pour l'ensemble des services (routes et mobilité, assainissement, **ea**uservice, électricité, multimédia, gaz et chauffage à distance) sous le chapitre 8 – « Objets multidirection ».

La différence entre le montant annoncé et celui sollicité résulte de l'intégration, depuis 2010 et pendant six ans, d'un montant de 3'000'000 francs réparti entre **ea**uservice et le Service du gaz et du chauffage à distance pour le remplacement de vieilles canalisations en fonte. Souhaitant rester dans la logique d'une coordination financière des chantiers planifiés sur le territoire communal, la Municipalité a opté pour une dotation annuelle par le biais du crédit-cadre en renonçant à présenter un préavis spécifique sur le sujet. Cette modification durable n'a pas été annoncée dans le Plan des investissements.

Par ailleurs, dès 2011 et pour élargir la coordination des travaux entrepris sur la voirie publique ou assimilée à celle-ci, le Service du logement et des gérances a intégré ses travaux d'entretien et de réfection de surfaces privées communales, notamment les chemins et les routes d'accès et/ou de dessertes de parcelles communales. Les investissements projetés sont de 600'000 francs.

Enfin, l'Etat de Vaud a très récemment informé la Ville d'une requalification de la route du Golf, induisant par la même une intégration non planifiée de **ea**uservice dans ce projet cantonal à hauteur d'un montant devisé à 1'200'000 francs.

7. Conséquences sur le budget

Les charges financières annuelles calculées sur l'investissement total, selon la méthode de l'annuité constante peuvent être estimées comme il suit :

- Service des routes et de la mobilité (à 3,5 % pendant 5 ans)	1'375'400
- Service d'assainissement (à 3,5 % pendant 20 ans)	183'600
- ea uservice (à 3,5 % pendant 20 ans)	626'200
- Service du logement et gérances (à 3,5 % pendant 5 ans)	132'900
- Direction des services industriels (à 4 % sur des durées différenciées en fonction du type d'immobilisation (conduites, installations techniques, compteurs, etc.)	<u>2'434'200</u>
- Total	4'752'300

=====

Par ailleurs, les frais de personnel interne et les intérêts intercalaires comptabilisés sur la part du crédit-cadre des Services industriels, soit un montant annoncé de 4'600'000 francs, seront portés en recettes dans les budgets de fonctionnement des services concernés, conformément à la répartition annoncée en page 2 du tableau remis en annexe.

8. Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis n° 2010/54 de la Municipalité, du 27 octobre 2010 ;
ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire ;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 43'950'000 francs réparti comme il suit :
 - a) 6'210'000 francs pour couvrir, en 2011, les frais relatifs à la rénovation et à l'extension de la voirie, au marquage routier, aux installations de régulation du trafic et à la réfection d'ouvrages (Service des routes et de la mobilité) ;
 - b) 2'610'000 francs pour couvrir, en 2011, les frais relatifs à la rénovation et à l'extension du réseau des collecteurs publics (Service d'assainissement) ;
 - c) 8'900'000 francs pour couvrir, en 2011, les frais relatifs à la rénovation et à l'extension du réseau d'eau et aux échanges périodiques des compteurs d'eau (**ea**u-service) ;
 - d) 600'000 francs pour couvrir, en 2011, les frais relatifs à l'entretien de surfaces privées communales, à savoir des chemins et routes de desserte de parcelles, propriété de la Ville (Service du logement et des gérances) ;
 - e) 25'630'000 francs pour couvrir, en 2011, les frais relatifs aux rénovations et extensions des différents réseaux des Services industriels, sommes à porter au débit des comptes suivants :

- réseau du Service du gaz et du chauffage à distance	fr. 18'230'000
- réseau du Service de l'électricité	fr. 4'350'000
- réseau du Service du multimédia	fr. 3'050'000
2. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges d'amortissements sur la rubrique 331 de chaque service ;
3. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser, en fonction des dépenses réelles, les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 des services de la Direction des travaux et de celle de la culture, logements et patrimoine, ainsi que sur la rubrique 322 pour ceux de la Direction des services industriels ;
4. de porter en amortissement des crédits susmentionnés les recettes et les subventions qui pourraient être accordées.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Christian Zutter